

COMPTE-RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023 LOCMARIA

PETANQUE

Samedi 21 octobre 2023.

Boulodrome de Kéralaurent à Locmaria-Plouzané

Le quorum étant atteint - 111 votants (82 licenciés présents et 29 licenciés représentés) - la séance est ouverte à 17h00 par le Président Patrice L'HOPITAL, qui souhaite la bienvenue à la représentante de la Municipalité, Mme Frédérique CLECH (adjoine aux sports, associations, éducation et enfance-jeunesse) ainsi qu'aux licenciés présents.

1 ACCUEIL PAR LE PRÉSIDENT :

Patrice L'HOPITAL remercie la municipalité et les licenciés pour leur présence. Il remercie également Yvonne qui vient nous aider à la buvette les vendredis et l'été bien que non licenciée au club, Pascal LECLERC et Teva SOLINSKI pour l'arbitrage lors de plusieurs compétitions à domicile et pour finir à Thomas SEVELLEC pour son implication dans le Club dès sa première saison. Il précise également que Thomas est un exemple à suivre vu son âge. Ces quatre personnes seront récompensées à la fin de la séance.

Il poursuit par une rétrospective du club depuis son arrivée en 2010.

En 2009 il y avait 19 adhérents.

En 2010 24 adhérents.

En 2012 33 adhérents.

En 2015 78 adhérents, le CA de l'époque sous la présidence de Gilles RANVIER s'était posé la question de restreindre l'entrée de nouveaux adhérents pour les saisons à venir

En 2016 90 adhérents.

En 2021 116 adhérents.

En 2022 129 adhérents.

Et aujourd'hui 165 adhérents

Il précise également, qu'avec cet effectif en hausse, la qualité de jeux des adhérents à évoluer dans le même sens, et qu'avec l'arrivée de nouveaux licenciés de qualité, nous pourrions à moyen terme espérer envoyer une équipe au championnat de France.

La saison prochaine, le club souhaiterait organiser un championnat de secteur. Ces championnats deviennent durs à avoir contrairement au passé, mais nous ferons notre possible pour en avoir un.

En 2025, nous fêterons les 40 ans du club, et dès cette année, les membres du CA vont réfléchir à ce qui pourrait être fait pour l'occasion.

Il conclut par son mandat et celui du CA qui arrive à terme à l'issue de cette saison et que lors de notre prochaine AG, tous les adhérents pourront se présenter sous forme de liste pour prendre la direction du club.

2 LECTURE DU COMPTE-RENDU DE L'AG DU 15 OCTOBRE 2022

- Présenté par Christelle BIELOFF :

Le compte-rendu est approuvé par les licenciés présents ou représentés.

3 BILAN FINANCIER 2023 et PRÉVISIONNEL 2024 :

- Bilan financier présenté par Gilles RANVIER (voir documents en annexe)

Le bilan financier 2023 est approuvé à l'unanimité des licenciés présents ou représentés.

- PRÉVISIONNEL 2024 présenté par Gilles RANVIER (voir documents en annexe)

Le prévisionnel 2024 est approuvé à l'unanimité des licenciés présents ou représentés.

4 BILAN SPORTIF 2023 / PERSPECTIVES 2024 :

- Présenté par Alexis HAMON pour les vétérans (voir documents en annexe)
- Présenté par Jean-Yves LANGA MORA pour les séniors, jeunes et les féminines (voir documents en annexe)

5 RENOUELEMENT DES TENUES DU CLUB :

Marc LE GOUILL nous présente le bilan des tenues pour la saison 2023 (voir document en annexe)

Le président nous présente les nouvelles tenues pour la saison 2024, le choix du fournisseur s'est porté sur Sport 2000 qui, par la même occasion, devient partenaire du club.

Comme le précise Marc LE GOUILL dans son bilan, le président nous rappelle que la tenue que nous avons aujourd'hui peut toujours être portée lors des compétitions à venir pour une durée qui sera décidée lors d'un prochain CA.

Concernant les nouvelles tenues, la gamme proposée s'élargit, vous pourrez désormais acheter en plus : des doudounes sans manche, des sweats zippés à capuche et une veste soft Shell à capuche amovible qui remplace la veste actuelle.

Pour le tarif, le CA va décider prochainement des prix auxquels nous allons vous les proposer et ils vous seront diffusés à ce moment-là.

Le logo du club a également été présenté aux membres présents, dans une nouvelle version, rafraîchi par Alain CRIVELLI que nous remercions pour ce joli travail. Ce logo sera sur les nouvelles tenues sur la poitrine côté cœur ainsi que celui de nos 2 partenaires majeurs sur les manches (voir document nouveau logo en annexe).

6 LICENCES 2024 : TARIF ET MODE DE RENOUELEMENT

Le conseil d'administration a décidé d'augmenter la cotisation cette année de 2 €, la licence passera donc à 42 € pour la saison à venir.

Sur ces 42 €, 31 € vont au comité et 2 € pour le Championnat de France organisé à Quimper en 2023,

il reste donc 9 € au Club pour son fonctionnement.

Pour le renouvellement des licences, Marc LE GOUILL nous a préparé un tableau que vous trouverez en annexe et il sera affiché au boulodrome sûrement après le prochain CA.

Le renouvellement se fera sur une semaine, la semaine 49 (la 1^{ère} de décembre) et les samedi 2, 9 et 16 décembre.

7 DÉMISSION / REMPLACEMENT DES MEMBRES DU CA (VOTE) :

Sur les 16 membres élus, aucun n'est démissionnaire. Le conseil pouvant accueillir 21 membres, il est fait appel à de nouvelles candidatures.

Stéphane TACHE et Brice AJAPUHNIA proposent leurs candidatures pour rejoindre le conseil d'administration.

Stéphane TACHE et Brice AJAPUHNIA sont élus à l'unanimité par les membres présents ou représentés.

La liste, composée de Brice AJAPUHNIA, Christelle BIELOFF, Michel CASTEL, Mickael GALLOU, Alexis HAMON, Christian KERAVEC, Jean-Jacques KERAMPRAN, Jacques KERFOURN, Jean-Yves LANGA MORA, Daniel LE FOURN, Marc Le GOUILL, Marie-Claire LE ROUSIC, Jean-Pierre LE VEN, Patrice L'HOPITAL, Stéphane TACHE, Albert RAMONET, Gilles RANVIER et Florian VIEILLARD étant élue pour 4 ans suivant nos statuts, reste en place encore 1 an.

Le Président réprecise comme en début de séance que les membres du CA finissent leurs mandats en fin de cette saison et que lors de notre prochaine AG, il faudra élire de nouveau une liste composée au minimum de 6 membres et au maximum de 21 membres comme le prévoient les statuts du club.

Cette nouvelle liste sera élue pour 4 ans.

8 TÂCHES COURANTES DU CLUB ET DIVERSES CORVÉES :

C'est l'approvisionnement de la buvette qui demande le plus de manutention et de disponibilité.

L'entretien des terrains ne mobilise malheureusement pas assez de volontaires, et l'on déplore un manque d'implication des adhérents pour ces tâches nécessaires au Club. Il est précisé par le président que tous les acquis tels que la galette des rois, le BBQ du club pourraient être soumis à participation pour les adhérents ne s'impliquant pas dans les diverses corvées.

Nous avons eu une remarque de la Municipalité lors d'un passage sur le site pour les mégots qui traînent sur les terrains ; nous constatons que la mise en place de cendriers supplémentaires ne suffit pas. C'est un manque de savoir-vivre qui nuit à l'image du club précise le Président.

Le CA a décidé d'attribuer les terrains pour les entraînements et les concours des vendredis et cela dès vendredi 27 octobre. Cela devrait permettre de garder les terrains qui sont le moins utilisés en général de rester en meilleur état.

9 TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS RÉALISÉS ET A VENIR :

Nous remercions la municipalité pour l'achat de la peinture pour les portes et le local bureau.

Nous remercions toute l'équipe qui œuvre pour l'entretien du boulodrome.

Nous avons acheté en 2023 :

-1 réfrigérateur supplémentaire.

-2 placards.

-120 assiettes,120 couverts,120 verres.

-2 percolateurs

Nous allons mettre en place une location de notre matériel pour les licenciés du club.

Les licenciés actifs, notamment lors des corvées, seront avantagés.

Il est rappelé à Mme CLECH par le président que le nombre croissant de licencié(e)s nous oblige à jouer dehors dans la majorité du temps et que le soir surtout à partir de cette période, il nous manque de l'éclairage à l'extérieur. Un devis avait été fourni par Jean-Pierre LE VEN en début d'année et il a même été fait depuis une étude de consommation.

En plus de l'éclairage extérieur, le Président précise à Mme CLECH que l'agrandissement du boulo-drome reste dans nos projets à moyen terme. Le devis transmis par Jean-Pierre LE VEN en 2022 sera à réactualiser. Bien conscient de la conjoncture aujourd'hui, il faut quand même prévoir demain.

10 QUESTIONS DIVERSES :

Une seule question diverse nous est parvenue avant l'AG.

Patricia BEUZET demande si c'est possible d'avoir du cidre et de la bière sans alcool à la buvette.

Cette demande a été entendue et le nécessaire a déjà été fait, aucune autre question n'est posée.

Avant de laisser la parole à la municipalité, les membres du CA ont remis des récompenses à Yvonne pour ses coups de main à la buvette, à Maurice CORLOSQUET pour être venu seul désherber les terrains, lors de son temps libre et en dehors des ½ journées de corvées, à Pascal et Teva pour avoir arbitré bénévolement lors des CDC et des trophées vétérans et Thomas SEVELLEC pour son investissement au sein du Club.

Il a également été remis à Xavier GUILLOTEAUX licencié du club et Président de l'association Leucémie Espoir un chèque de 200€ au nom de Locmaria-Pétanque.

Le samedi 9 décembre sera organisé un concours au profit du Téléthon, nous sommes actuellement à la recherche de lot pour récompenser les vainqueurs.

Il reste deux concours officiels organisés par Locmaria Pétanque la semaine prochaine, mercredi 25 octobre un Doublette vétérans et samedi 28 octobre un Triplette séniors.

La parole est laissée à la représentante de la municipalité.

Madame CLECH constate que le club continue de progresser en nombre de licenciés. Elle propose d'organiser une réunion au sujet de la demande du club d'éclairage extérieur et confirme que l'agrandissement du Boulo-drome n'est toujours pas dans les projets immédiats de la Municipalité.

Elle déplore, elle aussi, le manque de volontaires pour l'entretien des terrains car il est vraiment important pour le club de disposer d'un maximum de personnes de bonne volonté.

Elle constate que le Conseil d'Administration est une équipe très dynamique et félicite le Trésorier Gilles RANVIER pour sa très bonne tenue des comptes.

Madame CLECH fait également le constat que la progression du club en licenciés tient au fait que les personnes s'y sentent bien.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

La secrétaire générale : BIELOFF Christelle.

Le secrétaire adjoint : LE GOUILL Marc